



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2021

Décès de Madame Françoise Kalb, secrétaire de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Santé-sociaux

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a appris ce matin la disparition de Madame Françoise Kalb, secrétaire nationale de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Santé-Sociaux.

Figure emblématique de l'UNSA au niveau national, elle siégeait au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière depuis plus de quinze ans où elle était très appréciée de l'ensemble de ses membres. C'était également une grande professionnelle reconnue en Alsace, où elle a exercé comme attachée hospitalière au Centre hospitalier d'Erstein, établissement public de santé mentale, avant de se consacrer pleinement au syndicalisme.

Depuis plusieurs années, elle s'est consacré à la défense des intérêts des agents de la fonction publique hospitalière pour porter leur voix et trouver aux côtés du ministère les moyens de reconnaître les spécificités de leur exercice et d'exprimer la reconnaissance nécessaire attendue pour ces agents. Son engagement sans limite était à la hauteur de l'investissement quotidien de ces professionnels.

« J'ai eu l'honneur de connaître Françoise Kalb et de pouvoir mesurer l'étendue de ses qualités humaines et professionnelles. Je retiendrai avant tout son dévouement, son franc parler et son authenticité. En particulier, je tiens à souligner son engagement permanent et remarquable, notamment dans le cadre du Ségur de la Santé. Madame Kalb a en effet contribué pleinement au succès de cet accord et à l'ensemble des effets bénéfiques et de long terme pour les agents de la fonction publique hospitalière qu'elle a tant défendus » a déclaré M. Olivier Véran.

Madame Katia Julienne, directrice générale de l'offre de soins, s'associe au ministre pour porter ce message et saluer l'action de Françoise Kalb. Ses services ont eu la chance de pouvoir s'appuyer sur sa grande expertise, toujours dans un esprit constructif, pour mener à bien les travaux.

Le ministre s'associe à l'ensemble des militants de l'UNSA Santé Sociaux qui pleurent sa disparition et présente ses plus sincères condoléances à sa famille dans ce moment douloureux.

Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé

Service presse d'Olivier Véran :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)